

Compagnie

Unité :
BT

C.U. : **PV N° 1081 / 97**

**PROCES - VERBAL
DE
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF**

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE	
N° PIÈCE	N° FEUILLET
1	1

ANALYSE : OBSERVATION D'UN PHENOMENE AEROSPATIAL NON IDENTIFIE (P.A.N.)
AFFAIRE : R S

NOUS SOUSSIGNE(S) **Gendarme O B.**, A.P.J., en résidence à
VU LES ARTICLES 59 à 298 du Décret du 20 Mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la Gendarmerie.
LE jeudi 25 septembre 1997
NOUS TROUVANT A , rapportons les opérations suivantes :

PREAMBULE

Le 24 Septembre 1997 à 00 heure 03, Monsieur R S est témoin d'un Phénomène Aérospatial Non Identifié alors qu'il se trouve à son domicile aux - Commune de . Il contacte la Gendarmerie immédiatement (le Centre Opérationnel de la Gendarmerie de et se présente dans la journée au bureau de notre unité pour témoigner.

D'après le COG de , le phénomène a également été observé sur et durant la même nuit.

ENQUETE

Monsieur R est titulaire d'un brevet de pilote privé et nous fournit des renseignements précis quant à son observation. Il a aperçu dans le ciel une trajectoire lumineuse qu'il n'explique pas. CF AUDITION - PIECE N°02

Nous recueillons un rapport météorologique de la localité durant la nuit du 23 au 24 Septembre 1997. CF PIECE N°03

CLOTURE

Aucune explication ne peut être apportée sur l'origine de cette observation. Nous faisons parvenir la présente procédure directement aux destinataires concernés.

FAIT ET CLOS A
LE 25 SEPTEMBRE 1997
LE GENDARME O B.

1	MONSIEUR LE PREFET	DATE DE CLOTURE LE 25 septembre 1997	SIGNATURE (S)
1	GENERAL COMMANDANT LA REGION AERIENNE		
2	DGGN - BUREAU DEFENSE OPERATION / SECTION RENS.		
1	ARCHIVES		

Compagnie :

Unité :
BT

C.U. - PV N° 1081 / 97

PROCES-VERBAL
DE RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

AUDITION DE TEMOIN

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

N° PIÈCE N° FEUILLET
02 1Nous soussigné(s) : **Gendarme O B**, en résidence à

Vu les articles :

59 et 298 du Décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la Gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant à , au bureau de notre unité, entendons :

R S

né le :

Demeurant :

Célibataire, Econome, de nationalité française

Qui déclare le mercredi 24 septembre 1997 à 16 heures 00 :

Je me présente spontanément au bureau de votre unité pour apporter mon témoignage au sujet d'une observation que j'ai faite durant la nuit écoulée. Je suis titulaire d'une licence privée « Avion » (U.S.A.) - Certificat n° en date du 27.08.91. Je compte environ 200 heures de vol.

J'occupe un appartement à , commune de qui donne sur et la vallée de en direction de . De mon salon, j'ai une vue **plein OUEST**.

Cette nuit, le 24 Septembre 1997 à 00 heure 03 (heure précise), alors que je me trouvais dans cette pièce, allongé sur mon canapé, mon attention à été attirée par une **trajectoire lumineuse dans le ciel**. Je me suis levé et j'ai ouvert ma porte fenêtre pour voir un peu mieux ce qui se passait. Cette **lueur était très importante** car malgré un lampadaire qui se trouve en face de mon bâtiment, j'ai pu distinguer très nettement le **phénomène**. L'observation s'est terminée dès lors que l'objet a disparu derrière la montagne.

Les caractéristiques de ce Phénomène Aérospatial Non Identifié (PAN) sont les suivantes :

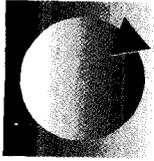
- Corps principal : **Ovoïde avec traînée** (Forme Goutte d'eau)
- Couleurs du corps principal : Vert, bleu, orange, jaune (couleur de la combustion de l'aluminium)
- Taille du corps principal : Environ 3° d'arc
- Trajectoire : Angle de la trajectoire par rapport à l'horizon : Entre 55 à 60° - Légèrement courbe.
- Cap apparent : 210
- Durée de l'observation : Une demie seconde environ - Sur une distance de 15° d'arc environ
- Début de l'observation : 30° au dessus de l'horizon
- Traînée : Nette sans couleur particulière (blanche)
- Forme constante
- **Absence de bruit** durant toute la durée de l'observation et les minutes qui ont ~~la~~ suivie.

Conditions extérieures : Visibilité illimitée, pas de nuage, vent faible, **ciel très légèrement brumeux**, toutes les étoiles visibles très nettement.

A , le mercredi 24 septembre 1997, à 16 heures 30.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue :L'A.P.J. :

**METEO
FRANCE**

GENDARMERIE NATIONALE

, le 25 septembre 1997

Monsieur,

En réponse à votre demande du 24 septembre, nous avons l'honneur de vous communiquer les données suivantes enregistrées à la Station de (865 mètres d'altitude) le soir du 23 septembre à 22 heures UTC (soit 24 heures légales en été) :

1) Température de l'air sous abri : +12.3 degrés.

2) Vent : calme.

3) La nébulosité n'a pas été observée, la station météorologique étant fermée la nuit à partir de 18 heures UTC (soit 20 heures légales en été). On peut cependant constater que des nuages élevés, probablement du genre cirrus étaient visibles sur les images en infra-rouge transmises par le satellite Météosat. Ces nuages se déplaçaient du massif du vers le sud, passant au-dessus de entre 21 h 30 et 22 heures UTC. La station météorologique de a observé 2/8 du ciel couvert par des cirrus à 21 heures UTC (soit 23 heures légales).

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Espérant avoir répondu à votre attente, nous vous prions, monsieur, d'agréer nos salutations distinguées.

